

Ecrit par le 11 juillet 2026

Mme PEILLARD Odette Marie Alphonsine



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 11 juillet 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 24 novembre 2022 sous réserves d'incidents

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 2 avril 2021, **Madame Odette Marie Alphonsine PEILLARD**, en son vivant retraitée, demeurant à CADEROUSSE (84860) 2 rue de l'Hôpital Résidence Jeanne de Baroncelli. Née à AVIGNON (84000), le 12 septembre 1930.

Célibataire.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale (Article 4 B du Code général des impôts).

Décédée à CADEROUSSE (84860) (FRANCE), le 4 juillet 2022.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Marie-Agnès GIRARD, Notaire associée de la société d'exercice libéral à responsabilité limitée dénommée « Nathalie DOYON et associés, notaires » titulaire d'un office notarial à CADEROUSSE (84860), 7, rue de l'Hôpital, le 30 septembre 2022, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Denis BONGENDRE, notaire à SAINT LAURENT DES ARBRES,

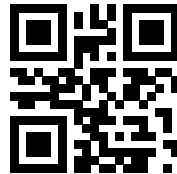
Écrit par le 11 juillet 2026

référence CRPCEN : 30060, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de AVIGNON de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

3955056

Publié le 24/11/2022

M. GAMONDÈS Christian Maurice



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 11 juillet 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 24 novembre 2022 sous réserves d'incidents

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL

DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 10 août 2020, **Monsieur Christian Maurice GAMONDÈS**, en son vivant retraité, demeurant à AVIGNON (84000) 35 rue Charrue, né à MEYRAS (07380), le 12 octobre 1952, célibataire, non lié par un pacte civil de solidarité, décédé à AVIGNON (84000) le 8 septembre

Ecrit par le 11 juillet 2026

2022, a consenti un legs universel. Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Laurence GUILIÉ, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle « Hélène SELLIER-DUPONT et Laurence GUILIÉ, notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à AVIGNON (Vaucluse), 2 place Saint Lazare, le 3 novembre 2022, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine et dont la copie authentique a été reçue par le Greffe du Tribunal Judiciaire d'Avignon le 9 novembre 2022.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Vincent PIETO, notaire à PARIS 8ème 9 rue d'Astorg, référence CRPCEN : 75112, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de AVIGNON de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

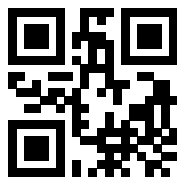
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour insertion Le Notaire

3955014

Publié le 22/11/2022

Mlle JOLY Eloïse Josette



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 11 juillet 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 24 novembre 2022 sous réserves d'incidents

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL

Ecrit par le 11 juillet 2026

DELAI D'OPPOSITION
Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 25 février 2015, **Mademoiselle Eloïse Josette JOLY**, en son vivant retraitée, demeurant à CAVAILLON (84300) 358 cours Sadi Carnot. Née à GORDES (84220), le 1er décembre 1925. Célibataire. Non liée par un pacte civil de solidarité. De nationalité française. Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Décédée à CAVAILLON (84300) (FRANCE) le 28 juillet 2022.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Laurence LIENS, Notaire au sein de la Société Civile Professionnelle «Guy FRAYCHINAUD - Christophe LERSY, Notaires Associés», titulaire d'un Office Notarial à GORDES, le 7 novembre 2022, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

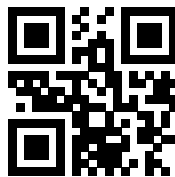
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître LIENS, notaire à GORDES , référence CRPCEN : 84030, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de AVIGNON de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

3954944

Publié le 10/11/2022

Mme ROS VERGARA Marie Thérèse



Écrit par le 11 juillet 2026

Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 11 juillet 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 24 novembre 2022 sous réserves d'incidents

 **MAITRE Evelyne BEAUME,**
NOTAIRE

ETUDE OFFICE NOTARIAL DES DENTELLES

AVIS DE DEPOT DE TESTAMENT

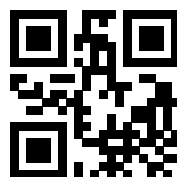
Par testament olographe du 23 mars 2022, **Madame Marie Thérèse ROS VERGARA**, née à BADALONA, le 31 décembre 1919, demeurant à CARPENTRAS (84200), 48 avenue Pierre Sémard, célibataire, décédée à CARPENTRAS, le 14 mai 2022, a institué plusieurs légataires universels. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Evelyne BEAUME, suivant procès-verbal en date du 18 août 2022, dont une copie authentique a été reçue par le tribunal judiciaire de CARPENTRAS, le 22 août 2022.

Les oppositions sont à former en l'étude de Me Evelyne BEAUME, notaire à BEAUMES DE VENISE, notaire chargé du règlement de la succession.

3954932

Publié le 09/11/2022

Mme BAYLEY Norma veuve BENNEY



Ecrit par le 11 juillet 2026

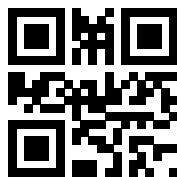
Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 11 juillet 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 24 novembre 2022 sous réserves d'incidents

M. HECTOR Claude



Attestation de parution sur echodumardi.com

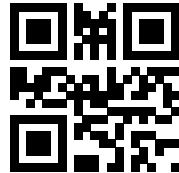
Date de téléchargement de justificatif : 11 juillet 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 24 novembre 2022 sous réserves d'incidents

Ecrit par le 11 juillet 2026

Mme BERNARD Andrée Marie-Thérèse




Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 11 juillet 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 24 novembre 2022 sous réserves d'incidents

 **Jean-Victor MONTAGARD**
et Martial RAMOGNINO
300 Avenue Saint Quenin
84110 VAISON LA ROMAINE

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 30 septembre 2022, **Madame Andrée Marie-Thérèse BERNARD**, en son vivant Retraitée, demeurant à VAISON-LA-ROMAINE (84110) 75 avenue Chanoine Sautel. Née à MONT-DAUPHIN (05600), le 6 septembre 1926. Célibataire. Non liée par un pacte civil de solidarité. De nationalité Française. Résidente au sens de la réglementation fiscale. Décédée à VAISON-LA-ROMAINE (84110) (FRANCE) le 28 juin 2022.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Jean-Victor MONTAGARD, Notaire Associé, membre de la Société Civile Professionnelle « Jean-Victor MONTAGARD et Martial RAMOGNINO, Notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à VAISON-LA-ROMAINE (Vaucluse), 300, Avenue Saint Quenin, le 30 septembre 2022, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Dans le mois suivant cette réception, L'Opposition à l'exercice par le légataire de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Jean-Victor

Ecrit par le 11 juillet 2026

MONTAGARD, notaire à VAISON LA ROMAINE, référence CRPCEN : 84063, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de CARPENTRAS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament soit le 03 octobre 2022.

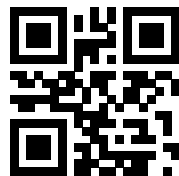
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour avis,
Le notaire

3954739

Publié le 14/10/2022

M. SALVA José



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 11 juillet 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 24 novembre 2022 sous réserves d'incidents

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 3 avril 2003, **Monsieur José SALVA**, en son vivant sans profession, divorcé de Madame Diane Holloway DWYER, demeurant à SAUMANE-DE-VAUCLUSE (84800)

Ecrit par le 11 juillet 2026

5 lotissement Le Pied Le Luc.

Né à CAVAILLON (84300), le 29 avril 1965.

Décédé à AVIGNON (84000) (FRANCE), le 25 novembre 2021.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet :

-d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Christelle GIRAULT, notaire à MENERBES,

-et d'un procès-verbal complémentaire de contrôle de la saisine du légataire universel reçu par Maître Anne GUIGUE, Notaire au sein de la SCP «Jocelyne PEYTIER, Doris NUNEZ », titulaire d'un Office Notarial à L'ISLE S/LA SORGUE (Vaucluse), Résidence L'Orée de l'Isle, le 4 octobre 2022, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

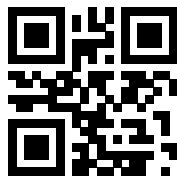
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Anne GUIGUE, notaire à L'ISLE-SUR-LA-SORGUE (84800) , référence CRPCEN : 84015, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire d'AVIGNON de la copie authentique du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament et la copie authentique du procès-verbal de contrôle de la saisine du légataire universel.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

3954711

Publié le 13/10/2022

Mme VIALETON Pierrette veuve FABRE



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 11 juillet 2026

Ecrit par le 11 juillet 2026

Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 24 novembre 2022 sous réserves d'incidents

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION
Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testaments olographes en date des 20 mai 2010 et 2 août 2011,

Madame Pierrette Evaristine Marie VIALETON, en son vivant retraitée, demeurant à AVIGNON (84000) 2 Avenue de la Gare.

Née à SAINT-ETIENNE (42000), le 30 mars 1925.

Veuve de Monsieur Etienne Antoine Fernand Etienne Antoine Fernand FABRE et non remariée.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Décédée à AVIGNON (84000) (FRANCE), le 21 août 2022.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Marie-Etoile LAPEYRE, de la Société Civile Professionnelle « LAPEYRE DUCROS AUDEMARD, notaires associés d'une société civile professionnelle titulaire d'un office notarial », à AVIGNON, 1 rue des Ciseaux d'Or, le 5 octobre 2022, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Marie-Etoile LAPEYRE, notaire à AVIGNON 1 Rue des Ciseaux d'Or, référence CRPCEN : 84001, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de AVIGNON de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

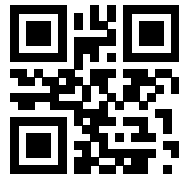
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession

3954672

Publié le 07/10/2022

Ecrit par le 11 juillet 2026

Mme DESNOUCK Francine Marguerite Andrée




Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 11 juillet 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 24 novembre 2022 sous réserves d'incidents

 **Jean-Victor MONTAGARD
et Martial RAMOGNINO
300 Avenue Saint Quenin
84110 VAISON LA ROMAINE**

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 13 septembre 2022, **Madame Francine Marguerite Andrée DESNOUCK**, en son vivant retraitée, demeurant à VAISON-LA-ROMAINE (84110) chemin de Sus-Auze 39 Résidence le Montfort. Née à LILLE (59000), le 1er février 1938. Célibataire. Non liée par un pacte civil de solidarité. De nationalité française. Résidente au sens de la réglementation fiscale. Décédée à VAISON-LA-ROMAINE (84110) (FRANCE) le 2 août 2022.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Jean-Victor MONTAGARD, Notaire Associé, membre de la Société Civile Professionnelle « Jean-Victor MONTAGARD et Martial RAMOGNINO, Notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à VAISON-LA-ROMAINE (Vaucluse), 300, Avenue Saint Quenin, le 13 septembre 2022, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine dont

Ecrit par le 11 juillet 2026

la copie authentique a été reçu par le Greffe du Tribunal Judiciaire de CARPENTRAS le 26 SEPTEMBRE 2022.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Jean-Victor MONTAGARD, notaire à VAISON LA ROMAINE, 300 avenue Saint Quenin , référence CRPCEN : 84063, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de CARPENTRAS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

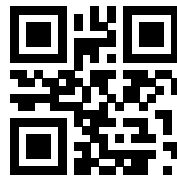
Pour avis

Le notaire

3954678

Publié le 07/10/2022

M. GRASSI Laurent Jacky Claude



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 11 juillet 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 24 novembre 2022 sous réserves d'incidents

 **SCP Me MAY,
Me BOUKHORS
Me ROCHETTE**

Ecrit par le 11 juillet 2026

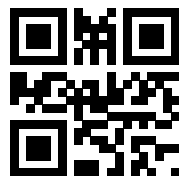
Notaires associés
166 Avenue Aristide Briand
84440 ROBION

Suivant testament en date du 24/06/2022, **M. Laurent Jacky Claude GRASSI** époux de Mme Yvette Lucienne REYNIER, né à CAVAILLON (84300 Vse) le 13 juin 1970, en son vivant demeurant à ROBION (Vaucluse) 3399A route de Gordes, a consenti un legs universel. Consécutivement à son décès survenu à MARSEILLE (5ème BDR) le 14 Juillet 2022, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Me Olivier MAY, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle « Maître Olivier MAY, Maître Mahdjouba BOUKHORS et Maître Laurence ROCHETTE, Notaires Associés », titulaire d'un Office Notarial à ROBION (Vse), 166 Avenue Aristide Briand, le 13/09/2022, duquel il résulte que le légataire universel remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Olivier MAY, notaire à ROBION (Vse), 166 Avenue Aristide Briand, référence CRPCEN : 84014, dans le mois suivant la réception par le greffe de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

3954546

Publié le 22/09/2022

Mme Denise OLRV veuve BRECHENMACHER



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 11 juillet 2026

Ecrit par le 11 juillet 2026

Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 24 novembre 2022 sous réserves d'incidents

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL
DELAI D'OPPOSITION
Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 11 mars 2021, Madame Denise Simone **OLRY**, en son vivant retraitée, demeurant à ROBION (84440) 1964 chemin des Mulets.

Née à LUNEVILLE (54300), le 24 mars 1936.

Veuve de Monsieur Bernard Jacques **BRECHENMACHER** et non remariée.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Décédée à LAURIS (84360) (FRANCE), le 3 mai 2022.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Sébastien NARDINI, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle « Karine TASSY-KELCHER et Sébastien NARDINI, notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à LAGNES (Vaucluse), 110 Lotissement les Oliviers, le 13 juillet 2022. Il résulte d'un acte reçu par Maître Sébastien NARDINI, notaire à LAGNES (84800) 110 lotissement les Oliviers le 15 septembre 2022 que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Sébastien NARDINI, notaire à LAGNES (84800) 110 Lotissement les Oliviers, référence CRPCEN : 84017, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de AVIGNON de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession

3954528

Publié le 20/09/2022